



SCOUTS CANADA

1345 Baseline Road, Ottawa, ON, Canada K2C 0A7

Téléphone (613) 224-5131 Télécopieur (613) 224-3571



Document original : 7 avril 2006

Mis à jour le : 1 novembre 2006 (les changements sont surlignés)

Formulaire d'inscription du participant au programme et Formulaire d'adhésion et de nomination du bénévole Foire aux questions

Q : Pourquoi devons-nous remplir des formulaires?

R : Scouts Canada et d'autres organisations pour les jeunes utilisent des formulaires pour répondre à un grand nombre de besoins :

- Pour les parents : ils permettent aux parents de fournir des renseignements utiles et pertinents concernant les besoins de leur enfant.
- Pour les animateurs : le but de la cueillette d'information est de s'assurer que les animateurs possèdent les renseignements appropriés pour faciliter la participation du jeune aux activités de Scouts Canada et pour être en mesure de répondre à une urgence.
- Pour les comités de groupe : l'information recueillie permet de fournir des renseignements afin d'autoriser une activité, et de s'assurer que l'activité respecte les politiques, les procédures et les normes de programme de Scouts Canada.
- Pour Scouts Canada : l'information sert à expliquer aux groupes les attentes de Scouts Canada lorsque ces derniers animent des activités de plein air. De plus, la cueillette d'information est un élément de la stratégie de gestion des risques de Scouts Canada.
- En fin de compte, les formulaires reflètent notre axiome « Les animateurs et les participants sont au bon endroit, au bon moment avec les bonnes personnes et le bon équipement ».

Q : Pourquoi modifier les formulaires?

R : En 2004, le Conseil des gouverneurs a demandé aux membres de fournir leurs commentaires pour le projet de travail du nouveau plan stratégique. Le Conseil a été heureux de la réponse des membres et du temps qu'ils avaient pris pour partager leur opinion. Un des thèmes récurrents identifiés par le Conseil concernait le nombre de formulaires que les animateurs devaient remplir. Conséquemment, nous avons fait la révision de nos formulaires afin de trouver des façons de les rendre plus efficaces. Nous avons cherché à réduire le nombre de formulaires que les animateurs devaient utilisés avec les parents. La solution était de réunir les renseignements importants de plusieurs formulaires. Le projet du nouveau formulaire a été envoyé aux commissaires de conseil à

travers le pays pour obtenir leurs commentaires. Les suggestions émises ont été intégrées et nous avons maintenant de nouveaux formulaires.

Voir à la fin du document pour un aperçu.

Q : Dois-je conserver ces formulaires? Que dois-je faire avec ces formulaires à la fin de l'année?

R : Comme animateurs, nous avons la responsabilité de respecter le but de la collecte de renseignements. Lorsque les renseignements sont en notre possession, nous avons la responsabilité de garder ces renseignements confidentiels et de partager l'information seulement en cas de nécessité absolue.

À la fin de l'année de scoutisme, les *Formulaires d'inscription du participant au programme* et les *Demandes d'adhésion et de nomination du bénévole* doivent être envoyés au conseil. Veuillez noter que toutes les mises à jour effectuées au cours de l'année de scoutisme doivent également être envoyées avec les formulaires. Votre conseil aura, pour sa part, mis en place un processus afin que les sections et les groupes fassent parvenir les formulaires d'*Autorisation pour une activité de camping et de plein air* et tout formulaire de *Consentement du parent/tuteur* au conseil, après chaque activité afin d'être conservés dans les dossiers.

Q : Pourquoi avez-vous retiré les questions concernant les menstruations dans la section renseignements médicaux/d'urgence du formulaire?

R : La question des menstruations est considérée comme un élément de sécurité du programme de scoutisme lors d'excursions dans l'arrière-pays. Ce sujet peut être abordé de façon plus appropriée au moment de la préparation d'une excursion et dans le cadre d'une formation reliée aux pratiques de sécurité et d'hygiène lors d'excursion dans l'arrière-pays.

Q : Est-ce que je peux encore utiliser le formulaire *Consentement du parent/tuteur* pour les activités de catégorie 1 et 2?

R : Non. Nous ne recueillons plus de permission écrite pour ces activités. Toutefois, nous vous encourageons à communiquer avec les parents par l'entremise des bulletins d'information ou de documents de référence tels que la *Feuille de renseignements pour les parents*.

Q : Pourquoi utilisons-nous encore le *Certificat de bonne forme physique*? Les nouveaux formulaires d'adhésion ne fournissent-ils pas ces renseignements?

R : Pour les membres, nous avons cessé d'utiliser le *Certificat de bonne forme physique*. Toutefois, pour un parent/tuteur ou un aide-bénévole/personne-ressource, ces renseignements demeurent primordiaux pour les activités de catégorie 2 ou 3 ou pour les voyages internationaux.

Q : Est-ce que je dois remplir le *Certificat de bonne forme physique* pour mon enfant/jeune?

R : Non, les membres n'ont plus à remplir ce formulaire. Ce formulaire est maintenant utilisé pour les non-membres (voir la question ci-dessus). Le *Formulaire d'inscription du participant au programme* ou la *Demande d'adhésion et de nomination du bénévole* contiennent maintenant ces renseignements.






Q : Je suis un peu confus à savoir quel formulaire utiliser...

R : Vous pouvez utiliser ce tableau pour une référence rapide.

Utilisation des formulaires pour le camping et les activités de plein air - Tableau pour référence rapide -				
Formulaire	Type d'activité			
	catégorie1	catégorie 2	catégorie 3	Voyage international
Autorisation pour une activité de camping et de plein air (incluant la liste de contrôle de sécurité)		√	√	
Plan d'urgence et Plan d'action	√	√	√	
Consentement du parent/tuteur			√	√
Permis de voyage				√
Certificat de bonne forme physique pour non-membre	<i>Pour les adultes non membres, généralement pour les activités de catégorie 2 et 3 et les voyages internationaux</i>			
Registre d'utilisation de la trousse de premiers soins	<i>Lorsqu'une trousse de secouriste est utilisée</i>			
Déclaration d'incident	<i>Lorsqu'un incident se produit</i>			
	<u>Note</u> : Ce tableau est conçu pour référence rapide. Dans certains cas, il se peut que ces formulaires se chevauchent. Ainsi un camp de quatre jours à l'extérieur du pays – les colonnes activité de catégorie 3 et voyage international s'appliquent toutes les deux.			

Q : Quand dois-je remplir un *Consentement du parent/tuteur*?

R : Le tableau de référence rapide qui précède et le diagramme de référence rapide ci-dessous devraient être utiles pour déterminer quand exiger le formulaire de consentement.

UNE RÉFÉRENCE RAPIDE		
Voici quelques exemples d'utilisation du formulaire <i>Consentement du parent/tuteur</i> .		
	Description	Consentement du parent/tuteur
	Randonnée d'une journée non loin de l'étang.	Non
	Randonnée avec nuitée.	Non
	Les scouts vont faire de l'escalade durant un après-midi. (Activité de catégorie 3)	Oui
	Camp de deux jours.	Non
	Camp de trois jours durant un long week-end. (Activité de catégorie 3)	Oui
	Excursion de canoé d'eaux vives de deux jours – Aventuriers. (Activité de catégorie 3)	Oui
	Une semaine au jamboree.	Oui
	Excursion de deux jours aux É.-U.	Oui

Q : Lorsque les jeunes participent à une activité comme un atelier pour sizeniers et seconds, que doivent-ils apporter en ce qui a trait aux formulaires?

R : Lorsque des jeunes participent à des activités ou des événements sans être accompagnés de leurs animateurs, il est de la responsabilité de l'animateur de section de s'assurer que les organisateurs de l'activité puissent avoir accès à une copie du formulaire. Cette copie du formulaire devra être détruite immédiatement après l'activité ou l'évènement.

Q : À titre d'animateur, je participe, à une activité/formation/événement avec nuitée. Quel formulaire dois-je apporter?

R : Apporter une copie de votre *Demande d'adhésion et de nomination du bénévole*. Ce formulaire contient les renseignements médicaux et les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

Q : Lors des activités de secteur et de conseil devrait-on demander une copie du formulaire d'adhésion?

R : Les animateurs de section auront une copie de ces renseignements à la main. Une copie additionnelle de ce formulaire sera exigée seulement dans des circonstances exceptionnelles. Les renseignements contenus sur ces formulaires sont d'ordre privé et nous devons respecter le droit à la vie privée.

Q : Comment pouvez-vous m'aider à transmettre ces renseignements aux autres animateurs de scoutisme?

R : Nous avons préparé un résumé que peut vous être utile pour expliquer le formulaire. N'hésitez pas à l'utiliser dans les bulletins de conseil, de secteur et de groupe.

Résumé concernant le nouveau formulaire de Scouts Canada. Formulaire d'inscription du participant au programme :

- Nous avons conçu une nouvelle grille de renseignements destinés aux parents que les animateurs peuvent utiliser pour fournir aux parents les renseignements essentiels concernant la participation de leurs jeunes dans notre programme.
- Ainsi, nous pouvons éliminer les formulaires de Consentement du parent/tuteur pour voyages, visites et collectes de fonds ainsi que les formulaires de Consentement du parent/tuteur pour le camping et les activités de plein air de catégories 1 et 2.
- Le formulaire *Consentement du parent/tuteur* demeure pour les activités de catégorie 3 (risque élevé) et pour les voyages en dehors du pays. Veuillez cependant noter cette petite modification : sont maintenant considérées comme des activités de niveau 3 les activités de longue durée de trois nuits ou plus au lieu de quatre nuits ou plus. Pour cela, nous avons préparé un nouveau formulaire : *Consentement du parent/tuteur pour les activités de catégorie 3 et les voyages à l'extérieur du pays*.
- Nous avons combiné l'ancien Certificat de bonne forme physique, le Formulaire d'inscription et des éléments du formulaire de consentement du parent pour obtenir un nouveau formulaire : *Formulaire d'inscription du participant au programme*. Nous avons de la même façon adaptée la *Demande d'adhésion et de nomination du bénévole*.
- L'*Autorisation pour une activité de camping et de plein air* continuera d'être remplie pour toutes les activités de camping et de plein air
- De plus, nous avons éliminé la Déclaration de conducteur bénévole qui a été retirée du R.P. & P.
- Le texte complet de la lettre expliquant ces changements est disponible sur le site Web de Scouts Canada : <http://www.scouts.ca/media//documents/FrenchFAQ0607.pdf>

Modifications des formulaires

